

MORT DE SAINT VIGOR

« La bonté divine opéra par son serviteur Vigor un grand nombre d'autres miracles. Ils n'ont pas trouvé place dans ces courtes pages de peur que leur abondance superflue n'ajoute à l'ennui des lecteurs. On a écrit ce peu d'entre beaucoup pour que le lecteur avisé puisse apercevoir (on lit *spectare* au lieu de *sperare*), et considérer qu'il y a beaucoup dans ce peu.

Le Bienheureux mourut, vieux et plein de jours, aux Calendes de Novembre, dans la crainte et la foi de Jésus-Christ, notre Seigneur. Il laissait de nombreux disciples qu'il avait élevés dans la foi à la Trinité Sainte. Il émigra vers le Christ et fut inhumé sur le mont Chrismat, là même où il s'était construit un monastère. »

Quand sur le fond commun des images de sainteté, les hagiographes de ce temps avaient peint un premier panneau sur les vertus de leur héros, un second sur ses miracles, il en restait un troisième que l'on meublait du récit de sa mort. Le genre littéraire exigeait ce triptyque. On le reconnaîtra dans les *Vitae* qui nous restent des premiers évêques de Bayeux, si dépourvues d'autorité. Ainsi la figure sainte prenait tout le relief nécessaire à son culte. L'hagiographe se conforme plutôt brièvement à l'usage. Il ne s'est pas appesanti sur les vertus, quelques traits ont suffi aux débuts de la carrière du missionnaire, puis une formule stéréotypée au lendemain de son élection à l'épiscopat. Il s'excuse en finale de n'y pas revenir par crainte de fatiguer le lecteur. La clause est de style. Au mot *virtutes* il donne un sens polyvalent. Le mot veut couvrir les vertus héroïques, les actes miraculeux, les grandes œuvres pastorales. L'hagiographe n'a pas abusé des thèmes rebattus. Il avait un petit fond d'information sérieuse à nous communiquer, à même lequel nous avons tenté de faire de l'histoire. Il s'en faut que toutes les légendes apportent autant d'éléments positifs. Un homme d'affaires, - et tel semble avoir été notre auteur -, laisse toujours percer son sens du réel.

La date du *natale* de saint Vigor, mentionnée déjà au début, revient au terme de la *Vita*. C'est un signe que celle-ci avait une destination liturgique. La mort du saint arriva le 1^{er} novembre. Quand elle apparaît dans les martyrologes, c'est également en ces calendes du onzième mois. Ils doivent la date à des calendriers de Bayeux qu'ils ont assimilés. Si le culte païen, établi sur le mont Phanus, était bien de tradition celtique, la grande fête de l'année y était célébrée au 1^{er} novembre. La nouvelle religion a pu tenter de lui substituer une solennité chrétienne. Rien n'interdit de penser que saint Vigor l'ait fait lui-même et que ce jour soit devenu après sa mort, son jour liturgique. Tout cela n'est que spéculation. Il n'y a place qu'à une constatation positive. Dès le VIII^e siècle l'église de Bayeux croyait savoir que son grand évêque était mort aux calendes de novembre et célébrait sa mémoire en l'occurrence.

L'hagiographie appelle ici monastère la maison fondée par saint Vigor au mont Chrismat. Pour autant il n'en fait pas une résidence de moines réguliers. Le terme était aussi indécis que celui d'abbé. Il l'est resté tout au long du Moyen Age.

Saint Vigor fut inhumé, non dans sa basilique-cathédrale *intra muros*, mais dans l'église qu'il avait édifiée au mont Chrismat. Les premiers lieux de culte chrétiens s'étaient établis, avons-nous dit, dans la périphérie des villes. Et là furent posés les corps des premiers saints. Une tradition naquit-elle de cet usage pour se maintenir même après la Paix de l'Eglise où l'on construisit des basiliques dans les enceintes urbaines ? Il est un fait en tout cas que le plus souvent par la suite les sépultures épiscopales se firent dans la zone périphérique. C'est là que se trouvaient les cimetières, du moins en terres gallo-romaines, « à mi-côte ou à la base des collines », dit encore Durand de Mende. La nécropole celtique à Bayeux occupait les flancs du mont Phanus. Des chrétiens y furent longtemps

enterrés. Les personnages importants, les évêques en premier lieu, étaient déposés à l'intérieur des églises suburbaines.

La Loi des Douze Tables, confirmée par le Code Théodosien, interdisait d'inhumier à l'intérieur des lieux habités. Sauf pour les martyrs, les chrétiens ne l'enfreignirent pas. Un des premiers exemples d'évêque enterré dans sa cathédrale *intra muros* nous est raconté par Jonas dans sa vie de saint Vaast d'Arras.

Saint Vigor avait pris ses précautions : il vint prendre son repos parmi les clercs, ses disciples, qui avaient été l'objet de son zèle le plus ardent. La légende est formelle. Elle a l'autorité de son auteur que tout prouve avoir vécu sur le mont Chrismat ou à Bayeux. Le corps de saint Vigor demeurait au VIII^e siècle dans sa sépulture primitive. C'est bien ce que l'hagiographe devait savoir le mieux. Ce qu'il en est des sarcophages, découverts sous l'église Saint-Exupère à l'extrémité occidentale du plateau dont le mont Phanus était le point culminant, il ne peut être de notre propos d'en discuter. Les restes de saint Vigor comme ceux de tant d'autres bienheureux subirent bien des transferts, des morcellements, des dispersions, sous l'inspiration de la piété ou de la rapine.

Theudemir fut enseveli à ses côtés dans la même église. Son inscription funèbre en fait la preuve. Sur son compte nous n'avons aucun récit de translation. Tout porte à croire que ses ossements sont toujours là quelque part sous les bosquets. Si dans l'abbatiale du XI^e siècle, l'építaphe fut maintenue à l'endroit qu'elle occupait dans la basilique primitive, nous pourrions, grâce au mémoire de Dom Boudier et aux plans dressés dès 1652 par les Mauristes, inscrire très exactement sur le sol le rectangle où il dort toujours dans la paix. Lors des fouilles de 1938, nous avons été fortement tentés de sonder le terrain en quête d'un sarcophage dont nous avons déjà relevés des pareils. Quelques raisons futiles, non de notre fait, nous en empêchèrent. L'avenir fera mieux peut-être.

Eudes de Conteville en 1066 ne trouva pas d'inscription concernant la sépulture de saint Vigor. Avec quelle vénération il l'eût conservée ! Le corps du saint n'était plus là depuis longtemps. La tombe avait été violée. Il n'en devait rester aucune trace. Rien du moins ne nous en est dit. Les sarcophages de Saint-Exupère ne portent aucun nom. L'église du mont Chrismat garde le privilège d'avoir reçu et longtemps conservé le corps de son fondateur.

« Puissent en ce lieu, grâce à ses mérites, les bienfaits que tous sollicitent en prières, leur être accordés par le Seigneur qui vit et règne aux siècles des siècles. Amen.

Ci finit la vie du Bienheureux Vigor, évêque de Bayeux. »



Saint Vigor a joui d'une merveilleuse survivance. Notre dessein n'est pas d'en écrire l'histoire ; bien qu'elle soit beaucoup mieux documentée que sa vie. Ses reliques, son culte, ses institutions liturgiques, son « monastère » qui en devint un véritable, ont traversé les siècles. Le chanoine Eucher Deslandes a donné dans une brochure (1920) la substance de cette histoire posthume. Il l'a fait avec le scrupuleux souci d'information qui lui était coutumier. Nous ne pensons rien y ajouter.

L'Ordinaire du XIII^e siècle mentionne au 14 juillet la « Translation des saints Exupère, Loup et Vigor ». L'opinion commune la situe au IX^e siècle. Les corps vénérés auraient été ramenés des trois églises suburbaines qui portaient leur nom dans la cathédrale.

La plus célèbre de ces translations se fit furtivement, comme tant d'autres. Le récit en est pittoresque. Nous le devons au moine Hariulf dans sa chronique de Saint-Riquier, écrite vers 1075. En 981, Avicien, clerc de Bayeux, matriculaire de la cathédrale, témoin des ravages causés par les invasions scandinaves, affligé de l'indifférence des peuples à

l'égard des saints, ressentit le double besoin de rendre un culte décent au moins à un corps saint et de s'assurer un avenir plus confortable. Pour atteindre ce double but, il devait quitter son pays et emporter les restes d'un saint qu'il estimait grand entre tous. En cachette il recueillit les ossements de saint Vigor, les mit dans son bagage et partit pour le Ponthieu. Il avait un parent à Centule. Arrivé là, il lui confia son trésor en secret, le priant de le serrer en lieu sûr durant son séjour. Bernard, - c'était le nom de ce cousin -, ignorait le contenu de la valise. Il avait à son usage dans l'église même de Saint-Riquier un coffre de sûreté. Il y enferma le précieux dépôt avec quelques objets personnels. Un jour qu'il venait prendre l'un d'eux, une lumière éblouissante jaillit du coffre. Bernard s'enfuit épouvanté. Il court vers Avicien et l'interroge sur le contenu de son bagage. Le Bayeusain avoue et réclame le secret.

Peu après, une femme vint à l'office et, fatiguée, s'assit sur le coffre. Son vêtement prit feu. Une clameur éclate dans l'église. Tous finirent par penser que le meuble recélait un trésor sacré. Ingélard était alors abbé de Centule (981-1020). Il fit venir Bernard et lui demanda la raison d'un tel prodige. Avicien était absent. A son retour, il eut une entrevue avec l'abbé dont il reçut les plus alléchantes promesses, s'il lui révélait le mystère. Les aveux furent complets. Centule était en possession du corps de saint Vigor. Ingélard combla de présents le clerc bayeusain et lui donna une somme d'argent en échange des reliques. Les moines se réunirent, ils vinrent en solennelle procession lever les ossements saints. Ils furent déposés, au milieu de l'enthousiasme populaire, dans un endroit préparé pour leur vénération. Et c'est là qu'ils devaient rester jusqu'à nos jours.

Les moines de Saint-Riquier ne savaient pourtant rien du Bienheureux. Avicien ne connaissait guère plus que son nom. Angelran, successeur d'Ingélard (1020-1045), en séjour à Rouen chez les moines de Saint-Ouen, reçut d'eux un exemplaire de la *Vita*. Or la grande abbaye normande était déjà en possession du maxillaire inférieur du saint. Et voilà que précisément il manquait parmi les ossements qu'Avicien avait transférés clandestinement.

Il y aurait donc eu, si nous ajoutions foi à ce récit, des prélèvements opérés sur les restes de saint Vigor avant leur départ de Bayeux. Beaucoup d'églises se flattaient d'en posséder, quelques-unes même son corps entier. Le phénomène est courant Moyen Age. Il serait vain de recenser tous ces fragments d'authenticité bien douteuse.

Par contre on peut suivre avec assurance les distributions qui furent faites à même le reliquaire de Saint-Riquier. Un os du bras vint à l'abbaye de Cerisy : une omoplate au prieuré de Saint-Vigor ; une côte à l'église de Conlie au diocèse du Mans. La liste pourrait être allongée. Signalons, à cause de sa solennité récente, la remise d'un tibia à Mgr l'évêque de Bayeux et Lisieux en 1920.

Le culte de saint Vigor a connu une très large diffusion. Si nous consultons l'ordo actuel du diocèse de Bayeux, dont le territoire est coextensif au département du Calvados, nous y compterons 26 paroisses qui se réclament de son patronage. Ce nombre serait facilement doublé par une recherche à travers les chartes médiévales où bien des chapelles étaient sous le nom du saint. Cette vénération avait débordé le Bessin, elle s'étendait bien au-delà de la Normandie et jusqu'en Angleterre où les Conquérants la portèrent. Saint Vigor est toujours le patron de Stratton-in-the-Fosse, dans le Somerset.

Les institutions liturgiques, créées par le fondateur au mont Chrismat, ont été conservées pour l'essentiel dans les usages bayeusains. Elles reçurent une sanction officielle dont l'Ordinaire et le Coutumier du XIII^e siècle. La chaire de marbre rouge subsistait, elle apparaissait comme le premier siège épiscopal de la cité. Avant d'être intronisé dans sa cathédrale, chaque nouvel évêque venait prendre session dans cette antique chaire. L'Ordinaire témoigne du souci de maintenir la cérémonie pascale dans les formes les plus proches de son état primitif. Comme nous l'avons dit, elle fut transférée au dimanche avant Pâques. La liturgie gallicane se prêtait à ce transfert, puisqu'elle célébrait

la tradition du symbole, la bénédiction des saintes Huiles, et une première chrismation au second dimanche de la Passion, selon la nomenclature maintenant en vigueur. Les rites de la Vigile pascale gagnaient peu à peu la matinée du Samedi Saint et la bénédiction des Rameaux pénétrait dans les églises franques. Ce jour-là, au XIII^e siècle, les chanoines de Bayeux montaient jusqu'à un domaine proche du monastère où les moines les rejoignaient. Là une croix s'élevait, les Rameaux étaient bénis par l'évêque, on prêchait et les deux chœurs se séparaient. Le cortège épiscopal redescendait solennellement vers la ville par le chemin du Gloria. Cet usage n'a été abandonné qu'au XIX^e siècle.

Aucun document ne nous renseigne, hormis la légende du VIII^e siècle, sur le collège presbytéral que fonda le saint au mont Chrismat, ni sur l'école de « lecteurs » qui lui était adjointe. Que restait-il des anciens édifices quand Eudes de Conteville, frère utérin de Guillaume le Conquérant, construisit au même endroit un monastère bénédictin ? C'était vers 1066. Les chartes font mention de l'ancienne église. La colline conservait les monuments qui perpétuaient le souvenir de Vigor et de Theudemir et dont nous avons longuement parlé. Eudes leur fit une place d'honneur dans le nouvel édifice. Les moines venaient du Mont-Saint-Michel. L'un ou l'autre étaient passés par l'école d'Avranches où saint Anselme fit un séjour avant son entrée à l'abbaye du Bec. Il n'oublia pas ses amis, nous avons des lettres de lui aux « Bayeusains ». Les vicissitudes de la carrière d'Eudes, que son frère mit en geôle pour ses déprédations en Angleterre, ne furent pas sans graves contrecoups sur sa fondation monastique. Les moines s'égaillèrent, l'église commencée resta imparfaite. Guillaume mort, Eudes recouvra la liberté et revint sur son siège. L'avenir de son monastère le préoccupa. Il ne trouva meilleure solution que de le remettre au pouvoir de Jérenton, abbé de Saint-Bénigne de Dijon et conseiller du duc-roi. Saint-Vigor devint donc prieuré de Saint-Bénigne et le resta tout au long de son histoire. La Congrégation de Saint-Maur y introduisit la Réforme en 1658. Dom Boudier, durant son priorat, en écrivit une histoire abrégée restée en manuscrit. Le dernier moine, dont le nom ait survécu, Dom Pierre Le Maître, expulsé par la révolution de son monastère, se réfugia dans la région de Trévières. Sous le couvert et parmi les périls, il y assura la continuité du culte catholique. Devenu bien national le monastère fut acheté par un protestant qui détruisit systématiquement l'église du XI^e siècle. Le grand porche du XIII^e demeure. La grange de la dîme a été transformée en chapelle. Une communauté de religieuses vint en effet en 1857 occuper le seul édifice considérable que les Mauristes avaient édifié sur l'antique haut-lieu. Elles s'y livrent toujours à l'éducation des enfants orphelines. Telle fut la destinée des œuvres créées par saint Vigor sur le mont Chrismat.